Ambarès-et-Lagrave (33) : Surpris par les gendarmes après une tentative de vol en violation de domicile, un jeune marocain sous OQTF condamné à 4 mois avec sursis

27/10/2022 à 12h23



Les gendarmes ont interpellé un jeune homme de 19 ans qui était entré par effraction dans une maison, à Ambarès-et-Lagrave (Gironde), dans la nuit du lundi 24 au mardi 25 octobre. Le prévenu, visé par une obligation de quitter le territoire (OQTF), a été condamné à quatre mois de prison avec sursis pour tentative de vol en violation de domicile.

Un jeune homme de 19 ans, en situation irrégulière sur le sol français, a comparu cette semaine devant le tribunal correctionnel de Bordeaux après avoir pénétré par effraction dans une maison. Les faits ont eu lieu dans la nuit du lundi 24 au mardi 25 octobre 2022, à Ambarès-et-Lagrave (Gironde), rapporte *Sud Ouest* . Arrivé du Maroc quelques jours plus tôt, il se serait rendu dans cette commune avec une connaissance pour trouver un toit pour la nuit.

Surpris par les gendarmes en pleine nuit

Les deux hommes ont pénétré dans l'habitation en forçant un volet. Mais les gendarmes sont intervenus et les ont trouvés sur place en pleine nuit. L'un d'eux a réussi à s'enfuir mais l'autre non. **Les militaires ont été contraints d'utiliser un pistolet à impulsion électrique pour maîtriser le jeune homme**.

Le prévenu, visé par une obligation de quitter le territoire (OQTF), a été **condamné à quatre mois de prison avec sursis** pour tentative de vol en violation de domicile. **Le parquet avait requis huit mois de prison ferme avec mandat de dépôt**.

Ouest-France